Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnement (DD&RSE)

Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Socio-Environnementale (Schéma Directeur DD&RSE) constitue un plan pour la transition écologique et sociale de l'établissement. Il a pour objectif de définir les grandes orientations et les principales mesures mises en œuvre au sein de l'établissement (les trois écoles ENSAT, l'ENSIACET et ENSEEIHT, La Prépa t² et l'IPST-CNAM), sur la période 2024-2027, en vue de répondre aux grands enjeux socio-écologiques contemporains.

1987 – Rapport Brundtland

Le Rapport Brundtland introduit la notion de "développement durable" pour répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Il souligne la responsabilité des pratiques non durables du Nord dans les problèmes environnementaux mondiaux et met en avant l'impact de la pauvreté du Sud

https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/developpement-durable/brundtland-report.html

1988 – Création du GIEC

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat publie régulièrement des rapports d'évaluation basés sur des publications scientifiques. Rédigés par des centaines de scientifiques, ces travaux comprennent des résumés pour les décideurs, validés unanimement par les délégués des États.

https://www.un.org/fr/conferences/environment/rio1992#:~:text=La%20Conférence%20des%20Nations%20Unies,3%20au%2014%20juin%201992.

1992 – Conférence de Rio

Le sommet de la Terre organisé à Rio souligne l'interdépendance des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Il a abouti à la création d'un agenda international pour guider la coopération et les politiques de développement au XXIe siècle. Le sommet donne naissance aux Conférences des Parties (COP) où les Etats négocient les politiques sur le climat.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_d%27experts_intergouvernemental_sur_l%27évolution_du_climat

2009 – Loi Grenelle 1

La loi Grenelle 1 traite de la biodiversité, du changement climatique, de la santé publique, de la gouvernance environnementale, des OGM et des déchets. Son objectif principal est de réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Elle impose à tous les établissements d'enseignement supérieur la mise en place d'une démarche de développement durable au travers d'un Plan Vert.

https://www.vie-publique.fr/eclairage/268585-le-grenelle-de-lenvironnement-quels-engagements
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-mesr-et-le-developpement-durable-49295

2020 – Première rentrée Transition Ecologique et Sociale (TES) à Toulouse INP

Près d'un millier d'étudiants et étudiantes sont sensibilisées aux enjeux du changement climatique (Fresque du Climat) et aux questions écologiques lors des Rentrées Climat (depuis renommées rentrée TES), grâce à la mobilisation des personnels et étudiant.es volontaires.

https://mercure.inp-toulouse.fr/fr/mon-etablissement/nos-valeurs-1/developpement-durable/rentree-climat.html

2021 – Vice Présidence « Écologisation »

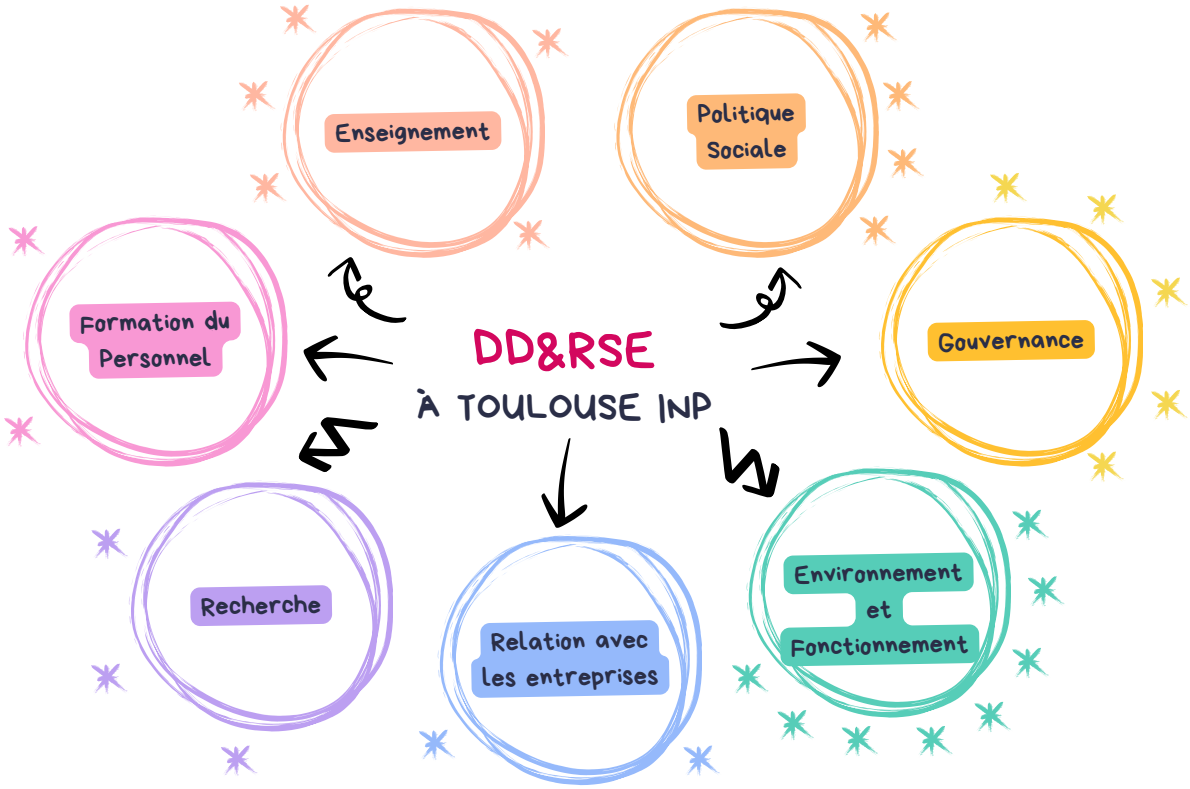
La création de cette Vice-Présidence a pour but de « susciter et accompagner la prise en compte des enjeux systémiques, environnementaux, éthiques et réflexifs au sein de Toulouse INP, incluant les formations, la recherche, les activités techniques et administratives. ». Deux ateliers d'écologisation sont proposés à la communauté de l'INP en 2021 et 2022, réunissant un total de 48 personnes, composé à part égale de personnel de direction, étudiant.es, de personnels administratif et technique et d'enseignant.es-chercheur.es.

Extrait du Schéma Directeur DD&RSE

2024 – Schéma Directeur

Le SD Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale de Toulouse INP vise une transformation systémique et un véritable changement de paradigme qui concerne toutes les composantes et activités de l'établissement : les formations, la recherche, les activités techniques et administratives.
Ce schéma directeur a été voté au conseil d'administration le 11 juin 2024.

https://mercure.inp-toulouse.fr/fr/mon-etablissement/nos-grands-projets/schema-directeur-dd-rse-2.html



LE SCHÉMA DIRECTEUR

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

C'EST QUOI ?

AMBITION

- Opérer une transformation systémique
  - formations
  - recherche
  - activités techniques administratives
- Former des ingénieur.es en capacité de contribuer efficacement à la transition écologique et sociale
- Enclencher un véritable changement de paradigme au sein de Toulouse INP concernant les enjeux de transition écologique et sociale

CONTEXTE

- Synthèses produites par le GIEC (rapport spécial 1,5°C, 2019) pour respecter les engagements de l'Accord de Paris
  - « Les trajectoires qui limitent le réchauffement planétaire à 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement minime exigeraient des transitions rapides et radicales dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement des terres, de l'urbanisme, des infrastructures (y compris transports et bâtiments) et des systèmes industriels (degré de confiance élevé). Ces transitions systémiques sont sans précédent pour ce qui est de leur ampleur, mais pas nécessairement de leur rythme ».
- Changement transformatif » de la société, défini par l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
  - « réorganisation fondamentale et systémique au travers des facteurs technologiques, économiques et sociaux, incluant les paradigmes, les buts et les valeurs »

MÉTHODE

- Pour l'élaboration du SD DD&RSE :
  - Réflexion collective sur 2023-2024 impliquant notamment :
    - Les personnes référentes Transition Écologique et Sociale (TES) de chacune des composantes,
    - certains Vice-Présidents,
    - des représentants d'associations étudiantes engagées sur les enjeux TES,
    - des personnels de Toulouse INP impliqués dans les enjeux socio-écologiques.
  - Grâce a une consultation du personnel organisée sous forme d'ateliers

LE SCHÉMA DIRECTEUR DD&RSE EST DISPONIBLE SUR MERCURE :

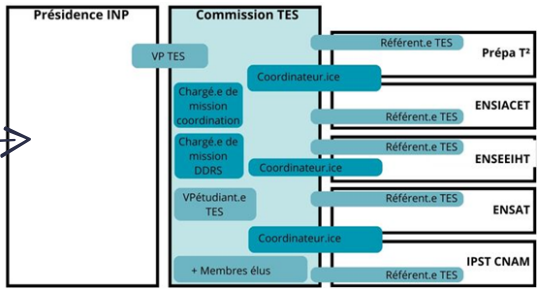
https://mercure.inp-toulouse.fr/fr/mon-etablissement/nos-grands-projets/schema-directeur-dd-rse-2.html

Gouvernance

→ Structuration d'une gouvernance de la Transition Écologique et Sociale

Création d'une Vice-Présidence et d'une commission TES inscrites dans les statuts de l'établissement

Obtenir la labellisation DD&RS de Toulouse INP



→ Développer une culture de gouvernance partagée

- Développer les principes de la gouvernance partagée* et les méthodes d'intelligence collective*
- Favoriser et améliorer le dialogue entre les différent.es acteur.ices (représentant.es des personnels, étudiant.es, ...).

Politique Sociale

→ Poursuivre une politique ambitieuse de Qualité de Vie et des Conditions au Travail (QVCT)

→ Promouvoir et soutenir une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité

→ Développer les initiatives de la vie étudiante en faveur de la transition écologique et sociale

- Etablir une charte environnementale concernant les campagnes des Associations Etudiantes
- Intégrer la réalisation d'un bilan carbone au sein des clubs et associations étudiantes
- Doter les associations dédiées à l'écologie et aux questions sociales d'un budget spécifique
- Former les responsables des associations étudiantes aux enjeux TES

Pérenniser les dispositifs engagés (« cordées de la réussite », Women7, ...) et les fonctions des personnels en charge de ces missions.

Enseignement

→ Socle commun d'enseignements TES

→ Intégrer les TES dans les enseignements existants

→ Valoriser les activités étudiantes complémentaires aux enseignements

→ Développer les filières et options d'enseignement dédiées aux enjeux de transition

Réviser les maquettes pédagogiques pour intégrer les enjeux TES :

- Déployer les moyens nécessaires au processus
- Viser un volume horaire de 200h « dédiées TES » pour développer des compétences et connaissances identifiées comme faisant partie du socle commun TES

Une approche par pédagogie active :

- Renforcer la dynamique de formation autour des modalités de pédagogie active
- Développer les approches par projet tout en renforçant leur lien avec les enjeux TES

- Promouvoir le « label étudiant·e engagé·e »
- Valoriser les expériences complémentaires

- Développer des filières et options dédiées TES (ex : ingénierie « low-tech »)
- Développer des filières hybrides entre Sciences de l'ingénieur et Sciences Humaines et Sociales dédiées aux enjeux TES

Formation du personnel

→ Engager l'ensemble du personnel, y compris administratif et technique, dans la transition écologique et sociale en renforçant et actualisant leurs connaissances

- Proposer un catalogue de formations TES riche, varié, de haut niveau et évolutif
- Construire un parcours de formation TES pour le personnel

[1] L'intelligence collective peut être définie comme la capacité d'un groupe de personnes à unir ses intelligences et ses connaissances pour atteindre un objectif commun. Sa mise en œuvre requiert des méthodes spécifiques d'animation de groupe en vue de faciliter le processus.

[2] La gouvernance partagée peut être définie comme un mode d'organisation des prises de décision dans un collectif qui vise à privilégier l'autonomie des membres et les relations de coopération entre elles et eux, en évitant que les décisions ne soient prises que par un petit nombre de personnes.

RECHERCHE

→ Accompagner les laboratoires dans la réduction de l'impact environnemental de la recherche

→ Favoriser les recherches contribuant directement à la transition écologique et sociale

→ Créer un dispositif de réflexion éthique sur les enjeux environnementaux et sociaux des recherches menées

- Accompagner les laboratoires dans la réalisation de leur BGES (Bilan d'émission de GES)
- Valoriser les recherches menées par Toulouse INP participant directement à la transition écologique et sociale
- Mener des actions de formation et de sensibilisation

Mettre en place un « groupe de réflexion éthique » :
- Offrir aux chercheur.euses un espace de partage
- Proposer des ressources pour accompagner les personnels dans leurs réflexions sur ces sujets

Relations Entreprises

→ Développer les partenariats avec des acteurs reconnus de la transition socio-écologique

→ Développer les parcours entrepreneuriaux

- Développer les partenariats dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire
- Solliciter un avis du dispositif de réflexion éthique de la recherche au sujet des partenariats industriels concernant l'insertion professionnelle des étudiant.es ou les enseignements
- Développer l'entreprenariat afin de soutenir l'innovation technologique et sociale au service de la transition

Environnement et Fonctionnement

→ Réduction des émissions de GES

→ Réduire la consommation d'énergie

→ Politique d'achat responsable

→ Favoriser les mobilités douces

→ Sobriété numérique

→ Alimentation responsable

→ Campagnes de sensibilisation aux impacts environnementaux du fonctionnement de Toulouse INP

→ Mettre en place une politique de communication responsable

→ Agir pour la végétalisation de l'alimentation

